WalkMe célèbre les lauréats des prix annuels Realizer

juillet 2, 2024

Les prix récompensent les entreprises et les personnes innovantes à l'avant-garde de la transformation technologique

SAN FRANCISCO, 02 juillet 2024 (GLOBE NEWSWIRE) — WalkMe (NASDAQ: WKME), l'un des principaux fournisseurs de solutions d'adoption numérique pour gérer efficacement l'évolution technologique, a annoncé aujourd'hui les lauréats de ses Realizer Awards annuels. Révélés le 18 juin lors de Realize, l'événement phare de WalkMe, ces lauréats exceptionnels ont présenté des réalisations remarquables en matière de résultats commerciaux grâce à des stratégies d'adoption numérique et à la technologie WalkMe.

Les WalkMe Realizer Awards récompensent les entreprises et les personnes qui mènent des changements réussis autour de la technologie. Ces acteurs du changement réalisent le plein potentiel de la technologie pour apporter de la valeur commerciale dans leurs domaines respectifs. L'étendue de l'innovation dans les soumissions était remarquable et souligne les nombreuses façons dont WalkMe peut être utilisé pour favoriser le succès dans tous les secteurs et cas d'utilisation. Les soumissions des clients, disponibles ici, ont mis en évidence des améliorations notables de la productivité des employés, des flux de travail rationalisés entre les applications, de meilleures expériences utilisateur pour les employés et les clients et, en fin de compte, un retour sur investissement important des investissements logiciels.

Lauréats des WalkMe Realizer Awards :

Lauréats du prix de l'entreprise innovante :
Meilleure expérience employé – **ServiceNow**
Impact transformationnel sur l'entreprise – **State Farm**

Lauréat du prix du leader inspirant :
Professionnel de l'adoption numérique (DAP) de l'année – **Tom Cupit, Lead Director, Digital Solutions, Aetna Clinical Services, Aetna, une société CVS Health**

« Les soumissions de nos clients aux Realizer Awards ne cessent de m'impressionner », **a déclaré Sunil Nagdev, Chief Customer Officer chez WalkMe.** « Elles mettent en évidence une utilisation exceptionnelle de la technologie WalkMe pour obtenir des résultats commerciaux remarquables tout en améliorant l'expérience utilisateur. Nos clients sont de véritables acteurs du changement, qui nous inspirent par leurs approches innovantes et leur impact transformationnel. Je suis très fier du travail qu'ils accomplissent chaque jour. Joignez-vous à moi pour féliciter les finalistes et les lauréats de cette année pour tout ce qu'ils ont accompli. »

Pour obtenir des informations complètes sur les prix et des informations sur les soumissions gagnantes et les finalistes, veuillez consulter le site : https://www.walkme.com/events/realizer-awards-2024/. Les informations partagées sur cette page ont été obtenues grâce aux soumissions des clients. Les finalistes et les lauréats ont été déterminés par un jury interne.

À propos des professionnels de l'adoption numérique (DAP) :
Les leaders de l'ère de la transformation numérique, les professionnels de la DAP pilotent et supervisent la stratégie numérique d'une organisation en mettant un accent particulier sur la garantie que les employés peuvent utiliser pleinement les investissements numériques pour assurer le retour sur investissement de la technologie. Lorsque les entreprises mettent en œuvre de nouvelles technologies, une grande quantité de changements et de défis qui les accompagnent sont inévitables. Les professionnels de la DAP s'attaquent à ces défis, favorisent l'adoption et mesurent les résultats.

À propos de WalkMe
WalkMe (WKME) a été le pionnier de la plateforme d'adoption numérique leader mondiale, permettant aux organisations de naviguer dans le changement apporté par la technologie. Tirant parti de plus d'une décennie d'expérience, la plateforme de WalkMe intègre l'IA générative pour fournir des insights proactifs, accessibles et exploitables. Nos solutions contextuelles guident les utilisateurs à travers n'importe quel flux de travail, identifiant et résolvant les frictions numériques pour assurer une exécution fluide des processus critiques dans tous les départements. Faisant confiance aux leaders mondiaux comme IBM, Nestlé, ThermoFisher Scientific et le département de la Défense des États-Unis, WalkMe permet aux organisations de maximiser le ROI logiciel et de conduire une transformation numérique centrée sur les personnes. Pour plus d'informations, veuillez visiter notre site web à : www.walkme.com

Note spéciale concernant les déclarations prospectives :

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives au sens du Private Securities Litigation Reform Act de 1995. Nous entendons que ces déclarations prospectives soient couvertes par les dispositions de protection pour les déclarations prospectives contenues dans la Section 27A du Securities Act de 1933, tel que modifié (le « Securities Act ») et la Section 21E du Securities Exchange Act de 1934, tel que modifié (l'« Exchange Act »). Toutes les déclarations contenues dans ce communiqué de presse autres que les déclarations de fait historique, incluant, sans limitation, les déclarations concernant les futurs résultats financiers de la Société, incluant les prévisions de revenus et de perte opérationnelle non-GAAP, et les attentes concernant les opérations de la société et la rentabilité future sont des déclarations prospectives. Les mots « croire », « peut », « va », « estimer », « potentiel », « continuer », « anticiper », « avoir l'intention », « s'attendre », « pourrait », « voudrait », « projeter », « planifier », « cibler », et expressions similaires sont destinés à identifier les déclarations prospectives, bien que toutes les déclarations prospectives n'utilisent pas ces mots ou expressions. Ces déclarations prospectives sont sujettes à des risques, incertitudes et hypothèses, dont certains sont hors de notre contrôle. De plus, ces déclarations prospectives reflètent nos vues actuelles concernant les événements futurs et ne constituent pas une garantie de performance future. Les résultats réels peuvent différer considérablement des informations contenues dans les déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de facteurs, notamment, sans limitation, les suivants : notre capacité à gérer efficacement notre croissance, à maintenir notre taux de croissance historique à l'avenir ou à atteindre ou maintenir la rentabilité ; l'impact des changements macro-économiques défavorables sur notre activité, notre situation financière et nos résultats d'exploitation ; la croissance et l'expansion des marchés

pour nos offres et notre capacité à nous adapter et à répondre efficacement aux conditions de marché en évolution ; nos estimations et nos attentes futures concernant notre opportunité de marché ; notre capacité à suivre le rythme des développements technologiques et concurrentiels et à développer ou introduire de nouveaux produits et solutions et des améliorations à nos offres existantes ; notre capacité à maintenir l'interopérabilité de nos offres sur les appareils, les systèmes d'exploitation et les applications tierces et à maintenir et étendre nos relations avec les partenaires technologiques tiers ; les effets de la concurrence accrue sur nos marchés cibles et notre capacité à concourir efficacement ; notre capacité à attirer et fidéliser de nouveaux clients et à nous développer au sein de notre base de clients existante ; le succès de nos opérations de vente et de marketing, y compris notre capacité à réaliser des gains d'efficacité et à réduire les coûts d'acquisition de clients ; notre capacité à respecter les engagements de niveau de service prévus dans nos accords clients et les effets sur notre activité si nous ne parvenons pas à le faire ; nos relations avec, et notre dépendance envers, divers fournisseurs de services tiers ; notre capacité à maintenir et améliorer la notoriété de notre marque ; notre capacité à offrir un support client de haute qualité ; notre capacité à développer et étendre efficacement nos capacités de marketing et de vente ; notre capacité à maintenir les prix de vente de nos offres et les effets des fluctuations de prix ; la durabilité et les fluctuations de notre marge brute ; les risques liés à nos opérations internationales et notre capacité à développer nos opérations commerciales internationales ; les effets des fluctuations des taux de change sur nos résultats d'exploitation ; les défis et risques liés à nos ventes aux entités gouvernementales ; notre capacité à conclure des acquisitions à notre rythme historique et à des prix acceptables, à conclure d'autres transactions et relations stratégiques, et à gérer les risques liés à ces transactions et arrangements ; notre capacité à protéger notre technologie propriétaire, ou à obtenir, maintenir, protéger et faire respecter des droits de propriété intellectuelle suffisamment larges sur celle-ci ; notre capacité à maintenir la sécurité et la disponibilité de notre plateforme, produits et solutions ; notre capacité à nous conformer à la législation et aux réglementations gouvernementales actuelles et futures auxquelles nous sommes soumis ou pourrions être soumis à l'avenir ; les changements dans la législation fiscale applicable, la stabilité des taux d'imposition effectifs et les résultats défavorables résultant de l'examen de nos déclarations de revenus ou autres déclarations fiscales ; les risques liés aux conditions politiques, économiques et sécuritaires en Israël ; les effets de conditions défavorables dans notre secteur ou l'économie mondiale ou les réductions des dépenses en technologies de l'information ; les facteurs qui peuvent affecter les prix de négociation futurs de nos actions ordinaires ; et d'autres facteurs de risque énoncés dans la section intitulée « Facteurs de risque » de notre rapport annuel sur formulaire 20-F déposé auprès de la Securities and Exchange Commission le 14 mars 2023, et d'autres documents déposés auprès de la SEC ou fournis à celle-ci. Ces déclarations reflètent les attentes actuelles de la direction concernant les événements futurs et la performance opérationnelle et ne sont valables qu'à la date de ce communiqué de presse. Vous ne devriez pas accorder une confiance excessive aux déclarations prospectives. Bien que nous croyions que les attentes reflétées dans les déclarations prospectives sont raisonnables, nous ne pouvons garantir que les résultats futurs, les niveaux d'activité, la performance et les événements et circonstances reflétés dans les déclarations prospectives seront atteints ou se produiront. Sauf si la loi applicable l'exige, nous n'assumons aucune obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement les déclarations prospectives, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, après la date à laquelle les déclarations sont faites ou pour refléter la survenance d'événements imprévus.

Contact presse :
Melanie Pasch
press@walkme.com

Contact investisseurs :
John Streppa
investors@walkme.com